

Bulletin n° 353

Le 6 avril 2022

Programme de formation du Collège syndical du Canada

**La date limite d'inscription au Collège syndical du Canada
a été prolongée au : 17 avril 2022, à 23 h 59 (heure de l'Est)**

Vous souhaitez élargir et renforcer le mouvement syndical et la justice sociale?

Vous souhaitez mieux comprendre les forces en jeu qui influencent la vie des travailleuses et travailleurs, vous joindre à un réseau de militantes et militantes et améliorer vos compétences dans le domaine de la recherche et de la planification stratégique? Vous jouez déjà un rôle de leadership dans le syndicat, et vous contribuez à l'avenir du mouvement syndical?

Oui? Alors le nouveau Programme de formation du Collège syndical du Canada s'adresse à vous!

Les travailleuses et travailleurs syndiqués de partout au pays peuvent présenter une demande de participation à ce programme d'études postsecondaires, qui n'est offert qu'en anglais. Les membres francophones du Québec peuvent participer à la formation offerte par le Collège FTQ-Fonds (<https://formation-syndicale.ftq.qc.ca/bienvenue-au-college-ftq-fonds/>).

Objectifs du programme :

- Favoriser l'acquisition de solides aptitudes de leadership et fournir des outils de leadership;
- Favoriser l'autonomie et la confiance en soi, créer de nouveaux réseaux de dirigeantes et dirigeants syndicaux;
- Renforcer l'esprit critique;
- Examiner les luttes de la classe ouvrière et les questions des droits de la personne ayant une incidence sur les travailleurs et travailleuses;
- Créer le changement.

Modalités du programme

Fort du succès de ses programmes précédents, le Collège syndical du Canada propose un nouveau programme, qui comprend des périodes d'apprentissage collaboratif et vise le soutien des cohortes du début à la fin. Le nouveau programme présente une flexibilité accrue grâce aux possibilités d'apprentissage en ligne et en personne.

Trois sessions intensives sont proposées sur une période de 14 mois ou plus. Chaque session comprend un enseignement en ligne et en personne, en plus des lectures personnelles. Un maximum de deux sessions en personne, d'une semaine chacune, sont proposées chaque année en Colombie-Britannique ou en Ontario.

.../2



Calendrier de la cohorte 9*

SESSION 1 : Les syndicats et l'économie politique

Mai-juin 2022 – en ligne

Du 17 au 22 juillet 2022 – en personne (Ontario)

SESSION 2 : Le leadership syndical et le changement organisationnel

Janvier-février – en ligne

Du 26 février au 3 mars 2023 – en personne (Colombie-Britannique)

SESSION 3 : Croissance du mouvement – interne et externe

Mai-juin 2023 – en ligne

Du 16 au 21 juillet 2023 – en personne (Ontario)

Une séance d'orientation aura lieu avant le début de la session 1. Un projet d'apprentissage individuel (en ligne) aura lieu entre les sessions 2 et 3.

() Les dates pourraient changer. Elles seront fixées trois ou quatre mois avant le début de chaque session.*

Domaines d'étude :

- Fondements de l'économie politique;
- Aspects théoriques et pratiques des syndicats;
- Réflexion stratégique, planification et développement de projets;
- Compétences en recherche et en communication;
- Vérité et réconcili-action
- Leadership pour étendre le mouvement;
- Éducation et action, organisation et changement
- Mondialisation, avenir du travail et des travailleurs et travailleuses
- Gouvernance, lois et politiques

Exigences du programme

Le Programme de formation du Collège syndical du Canada exige un engagement à participer au travail d'équipe et à respecter les échéances.

Le programme comprend trois sessions (ou semestres) et un projet d'apprentissage indépendant. Les sessions ont lieu en ligne et en personne environ tous les six mois.

La charge de travail est plus importante durant les sessions. Toutefois, entre chaque session, le projet d'apprentissage indépendant exige l'exécution de travaux individuels.

Qui devrait présenter une demande?

Les membres des syndicats affiliés au CTC qui :

- jouent ou ont joué un rôle actif au sein de leur syndicat (poste élu, militantisme, membre d'un comité, etc.);
- ont à leur actif un ou des cours de formation syndicale;
- participent activement aux enjeux de justice sociale ou économique dans leur collectivité;
- sont en mesure de prendre le temps, pendant un an ou plus, de suivre des cours en ligne et en personne, et de satisfaire, de manière autonome, aux exigences d'apprentissage.



Les membres des groupes d'équité (travailleuses, travailleuses et travailleurs de couleur, travailleuses et travailleurs ayant des limitations fonctionnelles, membres des communautés LGBTQ2+ et travailleuses et travailleurs autochtones) sont encouragés à présenter une demande.

Comment présenter une demande?

Vous avez jusqu'au **17 avril 2022, à 23 h 59 (HE)** pour présenter une demande (cohorte 9). La date limite a été prolongée. Ne vous inquiétez donc pas lorsque vous verrez la date limite indiquée sur le site Web.

Nous vous invitons à discuter de votre intention de présenter une demande avec une représentante ou un représentant syndical du secteur de l'éducation pour voir si ce programme vous convient et si vous avez droit à un soutien financier.

Si vous êtes prêt à présenter une demande dans le cadre du prochain programme de formation du Collège syndical du Canada, consultez l'adresse suivante : <https://clcctc.checkbox.ca/lcc-c09>.

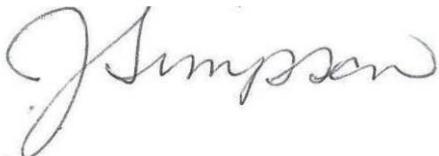
Si vous avez des questions au sujet du programme ou si vous souhaitez être avisé de la prochaine session, il vous suffit d'envoyer un courriel à : labourcollege@clcctc.ca.

Quels sont les coûts?

Selon le paragraphe 11.04 des statuts nationaux (Fonds d'études Joe Davidson), le STTP paie les frais de participation d'une ou d'un membre. Il financera aussi la participation d'un deuxième membre.

Veuillez remplir la demande de participation de 12 pages (en anglais seulement) à l'adresse suivante : <https://clcctc.checkbox.ca/lcc-c09>.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

2019-2023/Bulletin n° 353

/bt sepb225
/scfp 1979

